

**RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPETITIONS REGIONALES SENIORS**

RIS n°7 semaine 45

Rencontres du 9 au 10 novembre 2019

**I. Feuille non conforme**

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNMA022	09/11/2019	AS BOUFFERE	O857865	Avertissement car 1 <sup>ère</sup> fois	FDM de la FFVolley
RFAA024	10/11/2019	SNVBA	O449605	Avertissement car 1 <sup>ère</sup> fois	FDM de la FFVolley
RFBA025	09/11/2019	AC LONGUEEN	O496228	Avertissement car 1 <sup>ère</sup> fois	FDM de la FFVolley
RMAA024	10/11/2019	AS LANDAISE	O856917	Avertissement car 1 <sup>ère</sup> fois	Ancienne FDM de la Ligue

**II. Feuille mal tenue**

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNMA022	09/11/2019	AS BOUFFERE	O857865	Joker du marqueur	Lettre d'appartenance non notée pour les deux équipes dans le pavé Equipes
RFBA022	10/11/2019	ENTRAMMES VB	O538837	5,00 €	N° du joueur non entouré lors des doubles remplacements de l'équipe de Entrammes au 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> set
RFBA023	10/11/2019	VB CENTRE MAUGES	O490033	Joker du marqueur	Total points erroné pour l'équipe du VBCM (pavé résultats)
RMAA023	09/11/2019	OYA VB	O859365	Joker du marqueur	Mauvais n° du joueur entouré lors du double remplacement de l'équipe de OYA au 3 <sup>ème</sup> set

**Joker du marqueur : un club a le droit d'être exonéré de pénalité pour feuilles mal tenue une fois dans l'année**

**III. Forfait sur un match régional senior**

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité sportive	Pénalité financière	Observations
<b>RFBA024</b>	09/11/2019	JS BEAUFAY	0726766	-3 points	150,00 €	Equipe non présentée

**IV. Marqueur non qualifié - Absence de marqueur**

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
<b>RMAA025</b>	10/11/2019	AIZENAY VB	0856001	20,00 €	Marqueur assistant avec une licence VB

**Le marqueur doit impérativement avoir une licence dirigeant ou encadrement**

(Publié le 15/11/2019)

**Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.**